

# Les Grands sites d'intérêt écologique

## Une biodiversité exceptionnelle

Le territoire de GrandAngoulême présente un paradoxe fascinant. Il est exploité par l'Homme depuis des milliers d'années. De plus, ce n'est ni un territoire côtier, ni un territoire montagnard, qui bénéficient souvent de conditions favorables à la biodiversité. Mais le GrandAngoulême se distingue par ses terrains géologiques uniques et sa position à la confluence de 3 grandes régions biogéographiques, chacune avec des caractéristiques climatiques différentes :

- **La région atlantique**  
au climat humide et doux, influencée par les pertuis charentais.
- **La région méditerranéenne**  
au climat chaud et sec, marquée par l'influence de la Dordogne et du Lot.
- **La région continentale**  
au climat plus froid, avec l'empreinte du Massif Central.

Cette combinaison d'éléments, associée à une action humaine qui, jusqu'à récemment, restait raisonnable, explique pourquoi nous pouvons encore observer une biodiversité remarquable sur ce territoire, compte tenu de sa taille et de sa densité de population.

Cette richesse se manifeste par la présence de nombreux milieux de vie qui offrent un cadre propice à une flore et une faune variées, permettant à toutes ces espèces de mener à bien leur cycle de vie.

Certaines zones naturelles particulièrement précieuses sont reconnues par leur inscription à un inventaire, ou par leur protection au sein de dispositifs de protection. Ces dispositifs, européens, nationaux ou locaux, peuvent être réglementaires ou contractuels. Le territoire de GrandAngoulême comprend plusieurs de ces zones naturelles remarquables, qui sont, en 2024, au nombre de :

- 44 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF)
- 7 Sites Natura 2000
- 3 Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope
- 4 Sites classés ou inscrits (selon la loi de 1930)
- 3 Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de la Charente
- 12 Sites gérés par le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA)

Ces éléments font de GrandAngoulême l'une des Communautés d'Agglomération les plus riches en biodiversité et en patrimoine naturel sur le territoire métropolitain. Les dispositifs de protection, de gestion et de valorisation de cette richesse sont donc essentiels, car les impacts des activités humaines se sont intensifiés ces dernières décennies, entraînant une érosion significative de notre biodiversité.

Tous les grands sites de GrandAngoulême sont répertoriés ici [Rapport de l'Atlas](#)

# Focus sur les ZNIEFF

Il s'agit d'une zone naturelle reconnue pour la présence d'habitats ou d'espèces rares et menacés. Il existe 2 types :

- **Le type I** correspond à de petites zones avec un intérêt biologique élevé.
- **Le type II** comprends les grands espaces naturels riches et bien conservés.

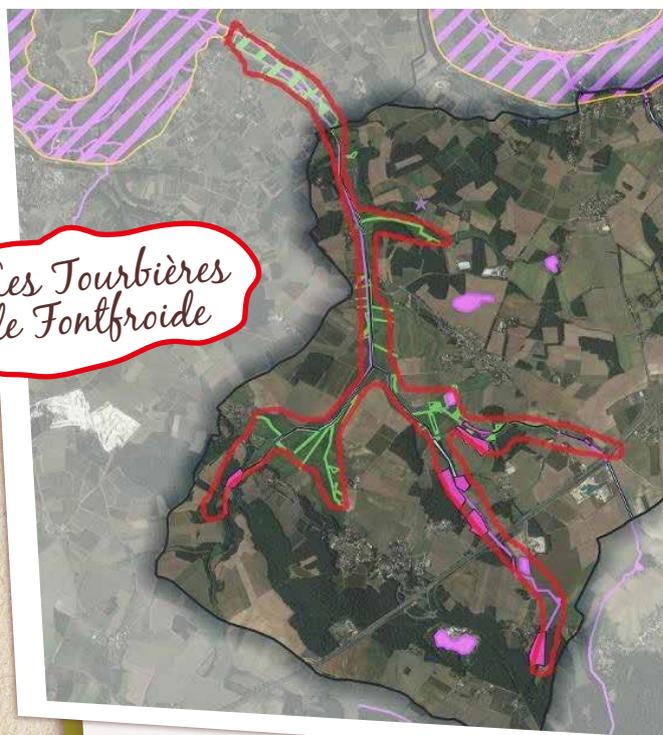
Bien que les ZNIEFF ne bénéficient pas d'une protection réglementaire, les inventaires exhaustifs du patrimoine naturel de ces espaces doivent être pris en compte dans les documents d'aménagement du territoire.

GrandAngoulême abrite **30 ZNIEFF de type I** et **7 de type II**, avec **7 autres en cours de validation**.

Ces zones se répartissent sur différents écosystèmes :

- **10 concernent des vallées avec des prairies et boisements humides, et des milieux aquatiques riches en espèces patrimoniales végétales et animales.**
- **5 concernent des massifs forestiers, abritant des boisements remarquables, de hêtraie calcicole par exemple, ou des espèces rares, comme l'Orme des montagnes, des chauves-souris et des rapaces.** Certains de ces boisements incluent des espaces de pelouses sèches enclavés.
- **25 comprennent des pelouses sèches avec des orchidées sauvages.**

Les Tourbières de Fontfroide



*Des richesses naturelles récemment mises en évidence*

La ZNIEFF des **Tourbières de Fontfroide** est une zone résiduelle de tourbière alcaline, isolée au milieu d'une agriculture intensive. Ce site de la commune de Roullet-Saint-Estèphe, a été spécifique inventorié lors de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale et fait aujourd'hui l'objet d'une inscription à l'inventaire des ZNIEFF. Il conjugue **des enjeux d'habitats humides tels que des micro-habitats tourbeux et des roselières, et des espèces remarquables** comme la Cistude d'Europe, une tortue sauvage.

# Sites ZNIEFF de type I

<i>Nom du site</i>	<i>Habitats</i>	<i>Commune(s)</i>
<b>Coteaux de chez Bertit</b>	Pelouses calcicoles mésophiles et chênaie pubescente	Marsac
<b>Cote de Chatelars</b>	Pelouses xéro-thermophiles calcicoles	Marsac
<b>Vallée de la Charente à Vars</b>	Vallée alluviale : prairies de fauche mésophiles et méso-hygrophiles, secteurs hygrophiles, boisements, haies et cultures	Marsac • Vindelle
<b>Gagne vin et la Petite Prairie</b>	Vallée alluviale	Balzac • Gond-Pontouvre • Saint-Yrieix-sur-Charente
<b>Bois de la Font des Noues</b>	Forêt de ravins	Saint-Yrieix-sur-Charente
<b>Forêt de La Braconne et de Bois blanc</b>	Chênaie pubescente, pelouses calcicoles xéro-thermophiles, hêtraie mésophile, chênaies-hêtraie et chênaie-charmaie	Brie • Jauldes • Mornac • Bouëx • Garat • Touvre
<b>Plaine de Coulgens</b>	Zone de milieux ouverts de plaine agricole	Jauldes
<b>Sablère de la Brousse</b>	Ancienne carrière d'exploitation de sables fossiles, pelouses silicicoles avec suintements	Garat
<b>Coteau de la Grande Brousse</b>	Pelouses xéro-thermophiles secondaires et tertiaires	Magnac-sur-Touvre • Garat
<b>Vallée de la Touvre</b>	Eaux vives de la Touvre	Ruelle-sur-Touvre • Magnac-sur-Touvre • Touvre
<b>Ile des Elias</b>	Zone alluviale et aulnaie-frênaie	Ruelle-sur-Touvre • L'Isle-d'Espagnac • Gond-Pontouvre
<b>Bois de Saint-Martin</b>	Chênaie pédonculée	Angoulême
<b>Chaumes de Crages</b>	Pelouses xéro-thermophiles calcicoles	Angoulême
<b>Chaumes des Séverins à la Contrie</b>	Pelouses xéro-thermophiles sur plateau de calcaires tabulaires	La Couronne
<b>Chaumes de la Tourette</b>	Habitats xériques sur plateau de calcaires tabulaires	La Couronne • Vœuil-et-Giget
<b>Vallée des Eaux-claires</b>	Vallée calcaire : pelouses xéro-thermophiles, falaises sèches et suintantes, boisements, sources, cavités...	La Couronne • Vœuil-et-Giget • Puymoyen • Dirac • Torsac
<b>Ruisseau de la Font des Quatre Francs</b>	Vallée calcaire à dominante boisée avec pelouses xéro-thermophiles	Vœuil-et-Giget • Mouthiers-sur-Boëme • Torsac
<b>Chaumes de la Perluche</b>	Pelouses xéro-thermophiles avec affleurements rocheux	La Couronne • Mouthiers-sur-Boëme
<b>Tourbières de la Grande Prairie</b>	Tourbières alcalines et vaste zone inondable	Mouthiers-sur-Boëme
<b>Coteau du Grand Guillon</b>	Pelouses xérophiles, fruticées à buis et chênaies thermophiles	Mouthiers-sur-Boëme
<b>Chaumes de Nanteuillet</b>	Vallée sèche péri-angoumoisine	Mouthiers-sur-Boëme • Voulgézac
<b>Pelouses de Rochecorail</b>	Pelouses xéro-thermophiles calcicoles	Sireuil • Trois-Palis
<b>Carrière et coteau des Amelins de la Vallade</b>	Pelouses sèches, et pelouses péri-angoumoisines xérophiles basophiles	Sireuil
<b>Chaume du Vignac et de Clerignac / Meulières de Claix</b>	Pelouses xérophiles calcicoles et habitats associés	Claix • Roulet-Saint-Estèphe
<b>Brandes de Soyaux</b>	Landes sèches européennes	Garat • Magnac-sur-Touvre • Soyaux
<b>Vallée de l'Anguienne</b>	Vallée calcaire : pelouses xéro-thermophiles, falaises sèches et humides, grottes, sources...),	Soyaux • Dirac • Garat
<b>Enteroches</b>	Plateau calcaire avec vallée humide : falaises, cavités, pelouses calcicoles, boisements, vallée tourbeuse	Soyaux • Magnac-sur-Touvre
<b>Forêt de Dirac</b>	Chênaie pédonculée	Dirac • Dignac • Sers
<b>Vallée de l'Echelle</b>	Vallée sur terrains sédimentaires avec vallons boisés et escarpements calcaires	Sers • Bouëx • Vouzan • Dignac • Garat



Rousserolle  
effarvate

Rousserolle effarvate © Jean-Pierre Sardin - Charente Nature

## Sites ZNIEFF de type II

Nom du site	Habitats	Commune(s)
Vallée de la Charente entre Cognac et Angoulême et ses principaux affluents	Vallée alluviale	Sers • Angoulême • Fléac • Linars • Voulgézac • Ruelle-sur-Touvre • La Couronne • Bouëx • Saint-Michel • Magnac-sur-Touvre • Vouzan • Sireuil • Touvre • Gond-Pontouvre • Roulet-Saint-Estèphe • Trois-Palis • Saint-Yrieix-sur-Charente • Mouthiers-sur-Boëme • Nersac • Dignac • Garat
Vallées calcaires péri-angoumoises	3 vallées (Anguienne, Eaux-claires, Charreau), falaises calcaires, pelouses et bois thermophiles, grottes, cultures	Angoulême • La Couronne • Soyaux • Vœuil-et-Giget • Puymoyen • Mouthiers-sur-Boëme • Dirac • Garat • Torsac
Coteaux des Bouchauds Bouchauds à Marsac	Coteaux calcaires couverts de pelouses sèches, fourrés à Genévrier et bosquets de chênaie pubescente	Marsac
Vallée de la Charente en amont d'Angoulême	Vaste ensemble alluvial	Marsac • Saint-Yrieix-sur-Charente • Gond-Pontouvre • Vindelle
Forêt de La Braconne et de Bois blanc	Chênaie pubescente, pelouses calcicoles xéro-thermophiles, hêtraie mésophile, chênaies-hêtraie et chênaie-charmaie	Brie • Jauldes • Mornac • Bouëx • Garat • Touvre
Forêt d'Horte et de la Rochebeaucourt	Forêt de ravins et chênaies sessiflore atlantique	Vouzan
Vallée du Né et ses affluents	Vallée alluviale	Voulgézac • Plassac-Rouffiac

## Sites ZNIEFF en cours de validation

Nom du site	Habitats	Commune(s)
Pelouses de la carrière	Pelouses calcaires	L'Isle-d'Espagnac
Coteaux de Ruelle-sur-Touvre	Pelouses calcaires	Ruelle-sur-Touvre
Pelouses du Moulin Grelet et bois de la Croix Brandet	Pelouses et ourlets calcaires	Angoulême
Forêt des moines et marais de Champ Martin	Boisements et zones humides	La Couronne
Tourbières de Fontfroide	Zone humide	Roulet-Saint-Estèphe
Chaume et carrière de Grand champ	Pelouses calcaires	Mouthiers-sur-Boëme
Pelouses et coteaux de Chateaufort-sur-Charente entre la Combe à Sassou et le bois de Blanche fleur	Pelouses calcaires	Sireuil, Roulet-Saint-Estèphe

# Focus sur les sites Natura 2000

Le réseau Natura 2000, mis en place par l'Union Européenne, est un véritable trésor pour la biodiversité en Europe. Il vise à protéger les habitats et les espèces les plus rares et menacées, tout en permettant le développement d'activités socio-économiques.

- Ces zones sont animées par un acteur ou une collectivité locale, et souvent gérées de façon contractuelle, mais elles bénéficient également d'une protection réglementaire. Cela signifie que tout projet qui pourrait les affecter doit être accompagné d'une étude d'incidence.
- De plus, la gestion des sites repose sur une approche participative, impliquant les acteurs locaux dans la définition des objectifs de conservation et des mesures à mettre en œuvre.
- Ces efforts sont soutenus par l'animation d'un réseau à l'échelle nationale et de financements européens, ce qui montre l'importance de la coopération pour préserver notre environnement.

Vallée de la Charente ©Jean-Pierre Sardin - Charente Nature



## Sites Natura 2000

### Zones de Protection Spéciales (ZPS) Zones Spéciales de Conservation (ZSC)

En France, cela se traduit par la création de Zones de Protection Spéciales (ZPS) et de Zones Spéciales de Conservation (ZSC), qui sont issues de 2 directives.

Nous avons la chance de compter 1 753 sites Natura 2000, qui représentent tout de même 13 % de notre territoire métropolitain. GrandAngoulême possède 7 sites Natura 2000, que ce soit en totalité ou en partie.

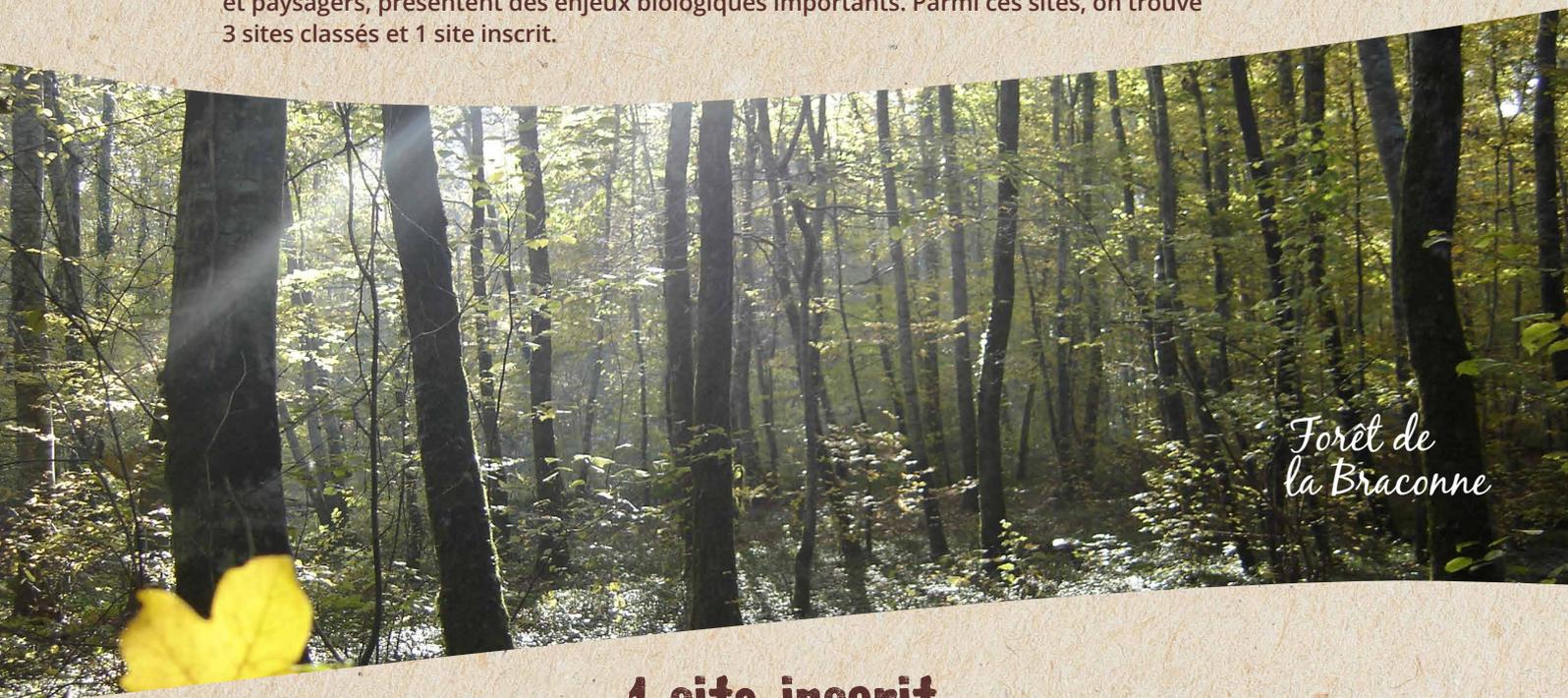


Vallée de la Charente

Nom du site	Habitats	Commune(s)
<b>Coteaux des Bouchauds à Marsac</b>	Coteaux calcaires couverts de pelouses sèches, fourrés à Genévrier et bosquets de chênaie pubescente	Marsac
<b>Vallée de la Charente en amont d'Angoulême</b>	Vaste ensemble alluvial	Marsac • Saint-Yrieix-sur-Charente • Gond-Pontouvre • Vindelle
<b>Vallée de la Charente entre Cognac et Angoulême et ses principaux affluents</b>	Vallée alluviale	Sers • Angoulême • Fléac • Linars • Voulgézac • Ruelle-sur-Touvre • La Couronne • Bouëx • Saint-Michel • Magnac-sur-Touvre • Vouzan • Sireuil • Touvre • Gond-Pontouvre • Roulet-Saint-Estèphe • Trois-Palis • Saint-Yrieix-sur-Charente • Mouthiers-sur-Boème • Nersac • Dignac • Garat
<b>Vallées calcaires périangoumoisines</b>	3 vallées (Anguienne, Eaux claires, Charreau), falaises calcaires, pelouses et bois thermophiles, grottes, cultures	Angoulême • La Couronne • Soyaux • Vœuil-et-Giget • Puymoyen • Mouthiers-sur-Boème • Dirac • Garat • Torsac
<b>Forêt de La Braconne et de Bois blanc</b>	Chênaie pubescente, pelouses calcicoles xéro- thermophiles, hêtraie mésophile, chênaies-hêtraie et chênaie-charmaie	Brie • Jauldes • Mornac • Bouëx • Garat • Touvre
<b>Chaume du Vignac et de Clerignac Meulnières de Claix</b>	Pelouses xérophiles calcicoles et habitats associés	Claix • Roulet-Saint-Estèphe
<b>Vallée du Né et ses affluents</b>	Vallée alluviale	Voulgézac • Plassac-Rouffiac

# Focus sur les sites classés ou inscrits

- Un site classé est un lieu d'importance culturelle, historique, légendaire ou pittoresque, dont la préservation est jugée essentielle pour l'intérêt général. Cela signifie que ces espaces, qu'ils soient naturels ou bâtis, **doivent être conservés dans leur état actuel et protégés** de toute atteinte significative. Cette procédure est souvent utilisée pour protéger des paysages remarquables ou exceptionnels. Pour tout projet de travaux sur un site classé, une autorisation préalable est requise, et cela se fait en consultation avec plusieurs organismes, dont le ministère chargé des sites et la direction régionale de l'environnement (DREAL).
- Un site inscrit, quant à lui, partage des caractéristiques similaires, mais la réglementation est un peu moins stricte. Bien qu'il nécessite également une conservation, les projets de travaux doivent simplement être signalés à l'administration, et l'architecte des bâtiments de France (ABF) donne un avis simple, sauf en cas de demande de démolition. **Souvent, un site inscrit est une étape vers un éventuel classement.**
- En dehors des sites reconnus pour leur patrimoine humain, culturel, historique ou architectural, le territoire du **GrandAngoulême abrite également 4 sites** qui, bien qu'étant principalement liés à des éléments naturels et paysagers, présentent des enjeux biologiques importants. Parmi ces sites, on trouve 3 sites classés et 1 site inscrit.



Forêt de la Braconne

## 1 site inscrit

Nom du site	Habitats	Commune
<b>Vallée de la Touvre</b>	Gouffres et sources de la Touvre et leurs abords	Touvre

## 3 sites classés

Nom du site	Habitats	Commune(s)
<b>Vallée de la Charente entre Cognac et Angoulême et ses principaux affluents</b>	Château de Forge, l'étang et les rives de la Boème	Mouthiers-sur-Boème
<b>Forêt de La Braconne et de Bois blanc</b>	Fosse mobile	Brie • Jauldes • Mornac • Bouëx • Garat • Touvre
<b>Rocher et Domaine de Rochecorail</b>	L'ensemble dit de "Rochecorail", le plan d'eau de la Charente et le chemin de Halage et les arbres poussant rives droite et gauche	Sireuil • Trois-Palis

# Focus sur l'APPB

## L'arrêté préfectoral de protection de biotope

L'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) est un outil essentiel pour la conservation de la biodiversité à l'échelle d'un département. Il vise à protéger des sites qui abritent des espèces animales et végétales protégées, en garantissant la préservation de leurs habitats. Cet arrêté définit les mesures nécessaires pour assurer cette protection, bien qu'il ne prévoit pas les moyens de gestion du site.

- Sur le territoire de GrandAngoulême, on trouve 3 APPB, que ce soit en totalité ou en partie. Cela témoigne de l'engagement local en faveur de la protection de la nature.
- Partant du principe que l'on protège davantage ce que l'on connaît mieux, GrandAngoulême a aménagé 3 sentiers d'interprétation, à la fois ludiques et pédagogiques, qui mettent en valeur la richesse écologique de ces zones. L'un d'entre eux a été réalisé sur le site des Brandes de Soyaux et dans le cadre de l'APPB, l'agglomération travaille en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine pour assurer sa gestion.
- Ces initiatives et défis soulignent l'importance de la sensibilisation et de la protection de notre biodiversité locale.

### Les Brandes de Soyaux

Les Brandes de Soyaux constitue actuellement le plus grand territoire de lande connu sur le territoire.

Ce site est remarquable non seulement par sa superficie, mais aussi par la diversité des espèces qu'il abrite, comme la Fauvette Pitchou, qui y trouve un véritable refuge. Cependant, il est important de noter que des événements naturels imprévisibles peuvent également impacter ces milieux. Par exemple, le 1<sup>er</sup> juin 2011, un incendie s'est propagé sur les Brandes de Soyaux, entraînant la disparition de la population du papillon Fadet des Laïches, qui comptait entre 20 et 40 individus au début des années 2000.



## 3 sites APPB

Nom du site	Commune(s)	Habitats
<b>Brandes de Soyaux</b>	Garat • Magnac-sur-Touvre • Soyaux	Landes sèches européennes
<b>Entreroches</b>	Soyaux • Magnac-sur-Touvre	Plateau calcaire avec vallée humide : falaises, cavités, pelouses calcicoles, boisements, vallée tourbeuse
<b>Chaume du Vignac et de Clerignac Meulières de Claix</b>	Claix • Rouillet-Saint-Estèphe	Pelouses xérophiiles calcicoles et habitats associés

# Focus sur les ENS Les Espaces Naturels Sensibles

CHARENTE  
LE DÉPARTEMENT

ens  
en Charente  
ESPACES NATURELS SENSIBLES

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont des zones protégées qui ont pour but de préserver la qualité des sites, des paysages, ainsi que des milieux naturels, tout en tenant compte des zones d'expansion des crues. Ces espaces, **créés par les départements**, permettent de mettre en place **une politique de protection, de gestion et d'accès au public.**

En général, les sites classés ENS sont ouverts au public, sauf dans certains cas où la fragilité de l'environnement le justifie. Il est important de noter que le label ENS n'impose aucune contrainte réglementaire, n'affecte pas la propriété et n'impacte pas les activités habituelles comme la promenade, la chasse, la pêche ou l'agriculture.

→ En Charente, 22 sites sont labélisés ENS, représentant 7 953 ha d'une multitude de milieux naturels : milieux aquatiques et humides, milieux forestiers et milieux de transitions (pelouses calcaires et brandes). **Le territoire de GrandAngoulême abrite, en tout ou en partie, 3 ENS en 2024.**



La Sabline  
des chaumes

## Les Meulières de Claix

Ce site est **un large plateau calcaire** qui domine la vallée entre Roulet-Saint-Estèphe et Claix. Son paysage contrasté entre bois, plateau calcaire, vallon, mares et prairies humides, conservent également des traces de l'exploitation de la pierre réalisée par l'Homme. Sur **les chaumes de Vignac**, entièrement couvertes de pelouses sèches calcicoles, vous pouvez découvrir des espèces végétales exceptionnelles comme **la Sabline des chaumes**, espèce protégée en France, et **la Renoncule à feuilles de graminées**. Quant à la faune, **60 espèces d'oiseaux** ont été recensées sur le site tel que **le Pipit rousseline, l'Engoulevent d'Europe** et **l'Alouette lulu...** ainsi que **7 espèces d'amphibiens !**

L'Engoulevent  
d'Europe



## 3 ENS sur le territoire de GrandAngoulême

Nom du site	Habitats	Commune(s)
<b>Brandes de Soyaux</b>	Landes sèches européennes	Garat • Magnac-sur-Touvre • Soyaux
<b>Chaume du Vignac et de Clerignac Meulières de Claix</b>	Pelouses xérophiles calcicoles et habitats associés	Claix • Roulet-Saint-Estèphe
<b>Ruisseau de la Font des Quatre Francs</b>	Vallée calcaire à dominante boisée avec pelouses xéro-thermophiles	Vœuil-et-Giget • Mouthiers-sur-Boëme • Torsac

# Focus sur les sites du CEN NA Conservatoire Régional des Espaces Naturels



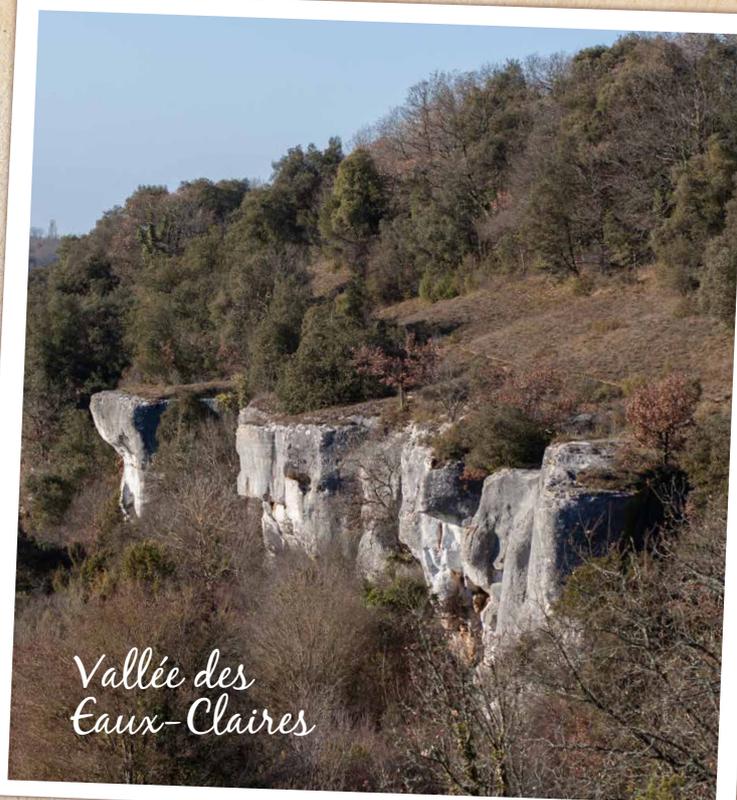
Le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine est le fruit de la fusion des trois CEN des anciennes régions. C'est une association reconnue, régie par les articles L-414-11 et D 414-30 et 31 du code de l'environnement.

Son objectif principal est de développer un réseau de sites naturels en assurant la maîtrise foncière, tout en mettant en place une gestion patrimoniale en collaboration avec les usagers locaux.

→ En Charente, le CEN gère plus de 70 sites, tels que des pelouses calcaires, des prairies alluviales, des marais, des landes et des tourbières, ce qui permet de préserver plus de 1 000 hectares de milieux naturels précieux.

→ Tout comme les Espaces Naturels Sensibles, les sites du CEN-NA ne bénéficient pas de mesures de protection réglementaire, sauf s'ils sont classés en réserve naturelle régionale (RNR) ou en Aire de Protection de Biotope (APPB).

Le territoire de GrandAngoulême héberge, en tout ou en partie, 12 sites gérés par le CEN-NA, représentant près de 270 hectares, dont 75 % sont en propriété du Conservatoire.

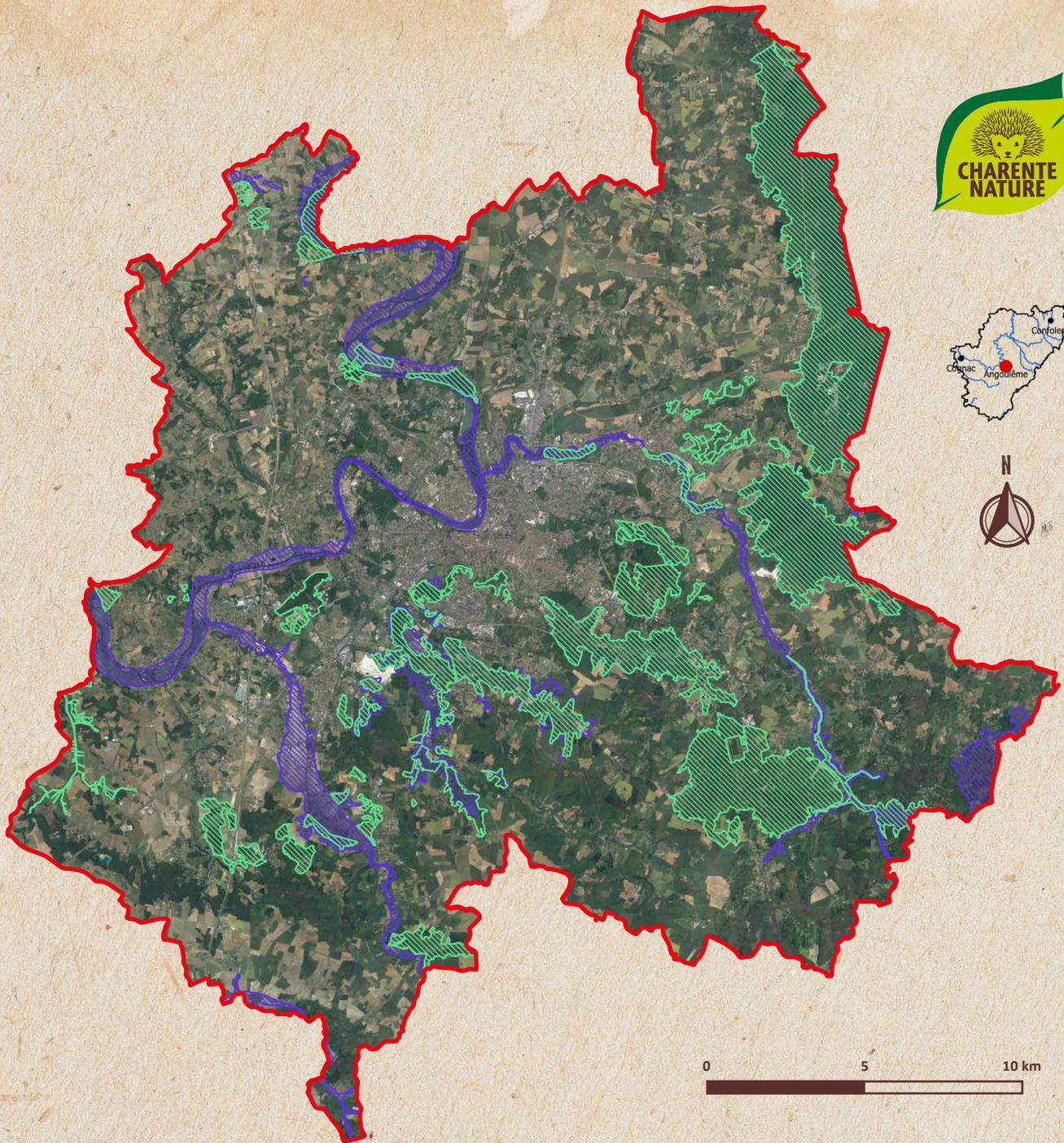


## 12 sites du CEN NA

Nom du site	Habitats	Commune(s)
Coteaux des Bouchauds à Marsac	Coteaux calcaires couverts de pelouses sèches, fourrés à Genévrier et bosquets de chênaie pubescente	Marsac
Coteaux de chez Bertit	Pelouses calcicoles mésophiles et chênaie pubescente	Marsac
Gagne vin et la Petite Prairie	Vallée alluviale	Balzac, Gond-Pontouvre et Saint-Yrieix-sur-Charente
Brandes de Soyaux	Landes sèches européennes	Garat • Magnac-sur-Touvre • Soyaux
Chaumes des Séverins à la Contrie	Pelouses xéro- thermophiles sur plateau de calcaires tabulaires	La Couronne
Marais du Pradeau	Marais	La Couronne
Chaumes de la Tourette	Habitats xériques sur plateau de calcaires tabulaires	La Couronne • Vœuil-et-Giget
Chaume du Vignac et de Clerignac / Meulières de Claix	Pelouses xérophiles calcicoles et habitats associés	Claix et Rouillet-Saint-Estèphe
Cote de Chatelars	Pelouses xéro-thermophiles calcicoles	Marsac
Vallée des Eaux-Claires	Vallée calcaire : pelouses xéro-thermophiles, falaises sèches et suintantes, boisements, sources, cavités...	La Couronne • Vœuil-et-Giget • Puymoyen • Dirac et Torsac
Vallée de la Charente à Vars	Vallée alluviale : prairies de fauche mésophiles et méso-hygrophiles, secteurs hygrophiles, boisements, haies et cultures	Marsac • Vindelle
Chaume et carrière de Grand champ	Pelouses calcaires	Mouthiers-sur-Boëme

Cartographie ABI GrandAngoulême

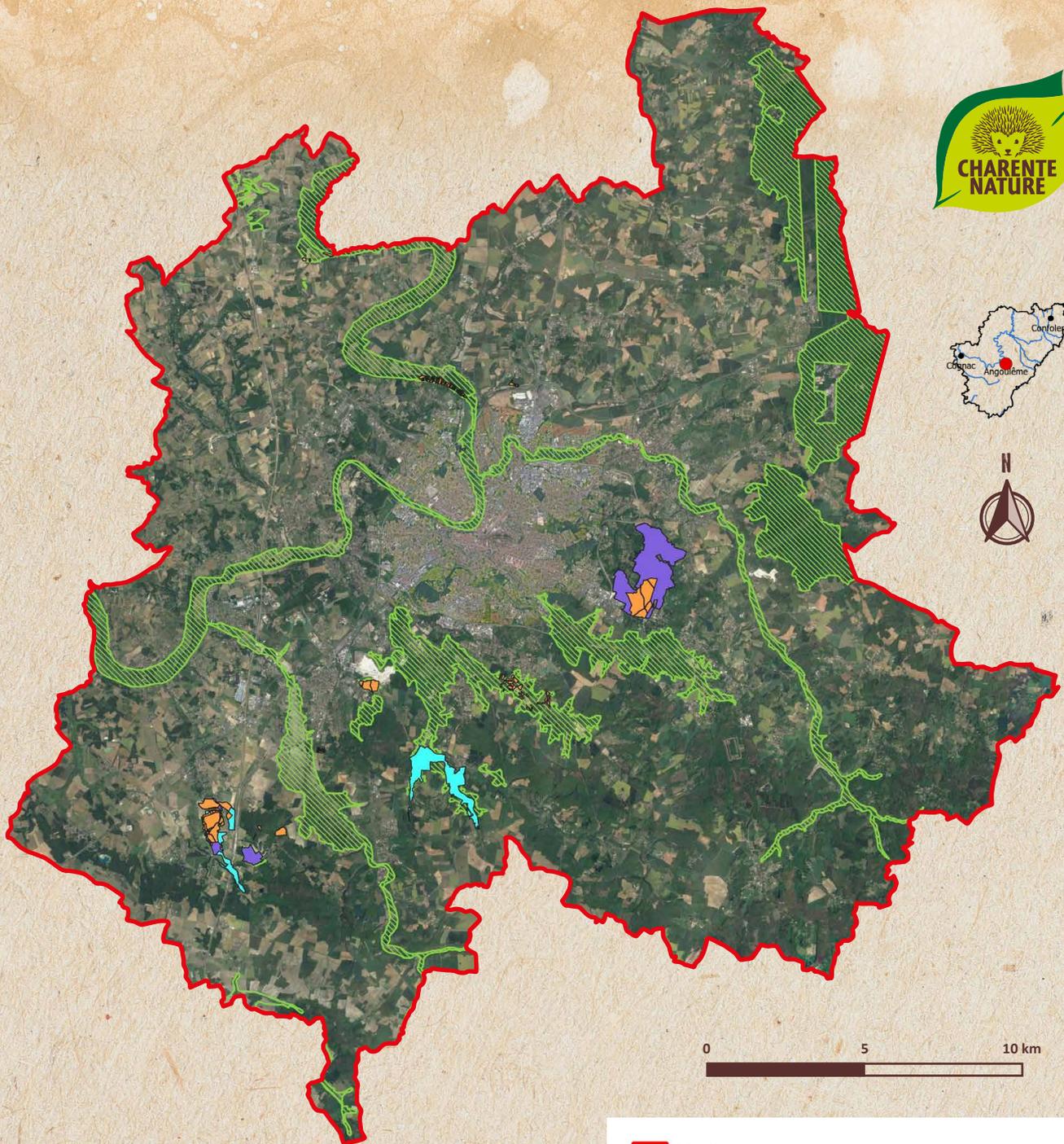
# Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)



-  Limite intercommunale
-  ZNIEFF de type I
-  ZNIEFF de type II

# Cartographie ABI GrandAngoulême

## Les aires protégées



 Limite communale

Aires protégées

 APPB

 ENS

 CEN

 Natura\_2000

# Zonages d'inventaires et réglementaires du GrandAngoulême (liste 1/2)

Nom du site	Communes	Type de zonage identifiant régional	Habitats
<b>Forêt de Dirac</b>	Dirac • Dignac • Sers	ZNIEFF de type I	Chênaie pédonculée
<b>Bois de la Font des Noues</b>	Saint-Yrieix-sur-Charente	ZNIEFF de type I	Forêt de ravins
<b>Bois de Saint-Martin</b>	Angoulême	ZNIEFF de type I	Chênaie pédonculée
<b>Forêt de La Braconne et de Bois blanc</b>	Brie • Jauldes • Mornac • Bouëx • Garat • Touvre	ZNIEFF de type II ZNIEFF de type I ZNIEFF de type I Natura 2000 (ZSC) Site classé ( <i>Fosse mobile</i> )	Chênaie pubescente, pelouses calcicoles xéro-thermophiles, hêtraie mésophile, chênais-hêtraie et chênaie-charmaie
<b>Forêt d'Horte et de la Rochebeaucourt</b>	Vouzan	ZNIEFF de type II	Forêt de ravins, chênais sessiflore atlantique
<b>Brandes de Soyaux</b>	Garat • Magnac-sur-Touvre • Soyaux	ZNIEFF de type I ENS APPB Site CEN-NA	Landes sèches européennes
<b>Pelouses de Rochecorail</b>	Sireuil • Trois-Palis	ZNIEFF de type I Site classé ( <i>Rocher et Domaine de Rochecorail et l'ensemble dit de «Rochecorail», le plan d'eau de la Charente et le chemin de Halage et les arbres poussant rives droite et gauche</i> )	Pelouses xéro- thermophiles calcicoles
<b>Vallée de la Charente en amont d'Angoulême</b>	Marsac • Saint-Yrieix-sur-Charente, Gond-Pontouvre, Vindelle	ZNIEFF de type II Natura 2000 (ZPS)	Vaste ensemble alluvial
<b>Sablière de la Brousse</b>	Garat	ZNIEFF de type I	Ancienne carrière d'exploitation de sables fossiles, pelouses silicicoles avec suintements
<b>Tourbières de la Grande Prairie</b>	Mouthiers-sur-Boëme	ZNIEFF de type I	Tourbières alcalines, vaste zone inondable
<b>Ile des Elias</b>	Ruelle-sur-Touvre • Isle-d'Espagnac • Gond-Pontouvre	ZNIEFF de type I	Zone alluviale, aulnaie- frênaie
<b>Plaine de Coulgens</b>	Jauldes	ZNIEFF de type I	Zone de milieux ouverts de plaine agricole
<b>Chaumes des Séverins à la Contrie</b>	La Couronne	ZNIEFF de type I Site CEN-NA	Pelouses xéro-thermophiles sur plateau de calcaires tabulaires
<b>Coteaux de chez Bertit</b>	Marsac	ZNIEFF de type I Site CEN-NA	Pelouses calcicoles mésophiles et chênaie pubescente
<b>Carrière et coteau des Amelins de la Vallade</b>	Sireuil	ZNIEFF de type I	Pelouses sèches, pelouses péri-angoumoises xérophiles basophiles
<b>Coteau du Grand Guillon</b>	Mouthiers-sur-Boëme	ZNIEFF de type I	Pelouses xérophiles, fruticées à buis et chênaises thermophiles
<b>Pelouses de la carrière</b>	L'Isle-d'Espagnac	ZNIEFF	Pelouses calcaires
<b>Gagne vin et la Petite Prairie</b>	Balzac • Gond-Pontouvre • Saint-Yrieix-sur-Charente	ZNIEFF de type I Site CEN-NA	Vallée alluviale
<b>Vallée de l'Anguienne</b>	Soyaux • Dirac • Garat	ZNIEFF de type I	Vallée calcaire : pelouses xéro-thermophiles, falaises sèches et humides, grottes, sources...
<b>Vallée de l'Echelle</b>	Sers • Bouëx • Vouzan • Dignac • Garat	ZNIEFF de type I	Vallée sur terrains sédimentaires avec vallons boisés et escarpements calcaires
<b>Chaume du Vignac et de Clerignac Meulnières de Claix</b>	Claix • Rouillet-Saint-Estèphe	ZNIEFF de type I ENS Site CEN-NA APPB Natura 2000 (ZSC)	Pelouses xérophiles calcicoles et habitats associés
<b>Cote de Chatelars</b>	Marsac	ZNIEFF de type I Site CEN-NA	Pelouses xéro-thermophiles calcicoles

# Zonages d'inventaires et réglementaires du GrandAngoulême (liste 2/2)

Nom du site	Communes	Type de zonage identifiant régional	Habitats
<b>Coteau de la Grande Brousse</b>	Magnac-sur-Touvre • Garat	ZNIEFF de type I	Pelouses xéro- thermophiles secondaires et tertiaires
<b>Vallée des Eaux-Clares</b>	La Couronne • Vœuil-et-Giget • Puymoyen • Dirac • Torsac	ZNIEFF de type I Site CEN-NA	Vallée calcaire : pelouses xéro-thermophiles, falaises sèches et suintantes, boisements, sources, cavités...
<b>Chaumes de Crages</b>	Angoulême	ZNIEFF de type I	Pelouses xéro-thermophiles calcicoles
<b>Vallée de la Charente à Vars</b>	Marsac • Vindelle	ZNIEFF de type I Site CEN-NA	Vallée alluviale : prairies de fauche mésophiles et méso-hygrophiles, secteurs hygrophiles, boisements, haies et cultures
<b>Chaumes de la Perluce</b>	La Couronne • Mouthiers-sur-Boême	ZNIEFF de type I	Pelouses xéro- thermophiles avec affleurements rocheux
<b>Chaumes de Nanteuillet</b>	Voulgézac, Mouthiers-sur-Boême	ZNIEFF de type I	Vallée sèche péri-angoumoisine
<b>Vallée de la Touvre</b>	Ruelle-sur-Touvre • Magnac-sur-Touvre • Touvre	ZNIEFF de type I Site inscrit (Gouffres et sources de la Touvre et leurs abords)	Eaux vives de la Touvre
<b>Coteaux de Ruelle-sur-Touvre</b>	Ruelle-sur-Touvre	ZNIEFF	Pelouses calcaires
<b>Entreeroches</b>	Soyaux, Magnac-sur-Touvre	ZNIEFF de type I APPB	Plateau calcaire avec vallée humide : falaises, cavités, pelouses calcicoles, boisements, vallée tourbeuse
<b>Pelouses du Moulin Grelet et bois de la Croix Brandet</b>	Angoulême	ZNIEFF	Pelouses et ourlets calcaires
<b>Chaumes de la Tourette</b>	La Couronne, Vœuil-et- Giget	ZNIEFF de type I Site CEN-NA	Habitats xériques sur plateau de calcaires tabulaires
<b>Forêt des moines et marais de champ martin</b>	La Couronne	ZNIEFF	Boisements et zones humides
<b>Tourbières de Fontfroide</b>	Roulet-Saint-Estèphe	ZNIEFF	Zone humide
<b>Chaume et carrière de Grand champ</b>	Mouthiers-sur-Boême	ZNIEFF Site CEN-NA	Pelouses calcaires
<b>Ruisseau de la Font des Quatre Francs</b>	Vœuil-et-Giget • Mouthiers-sur-Boême • Torsac	ZNIEFF de type I ENS	Vallée calcaire à dominante boisée avec pelouses xéro-thermophiles
<b>Pelouses et coteaux de Chateauneuf-sur-Charente entre la Combe à Sassou et le bois de Blanche fleur</b>	Sireuil • Roulet-Saint-Estèphe	ZNIEFF	Pelouses calcaires
<b>Vallée du Né et ses affluents</b>	Voulgézac • Plassac-Rouffiac	ZNIEFF de type II Natura 2000 (ZSC)	Vallée alluviale
<b>Coteaux des Bouchauds à Marsac</b>	Marsac	ZNIEFF de type II Site CEN-NA Natura 2000 (ZSC)	Coteaux calcaires couverts de pelouses sèches, fourrés à Genévrier et bosquets de chénaie pubescente
<b>Vallées calcaires périangoumoisines</b>	Angoulême • La Couronne • Soyaux • Vœuil-et-Giget • Puymoyen • Mouthiers-sur-Boême • Dirac • Garat • Torsac	ZNIEFF de type II Natura 2000 (ZSC)	3 vallées (Anguienne, Eaux claires, Charreau), falaises calcaires, pelouses et bois thermophiles, grottes, cultures
<b>Vallée de la Charente entre Cognac et Angoulême et ses principaux affluents</b>	Sers, Angoulême, Fléac, Linars, Voulgézac, Ruelle- sur-Touvre, La Couronne, Bouëx, Saint-Michel, Magnac-sur-Touvre, Vouzan, Sireuil, Touvre, Gond-Pontouvre, Roulet- Saint-Estèphe, Trois-Palis, Saint-Yrieix-sur-Charente, Mouthiers-sur-Boême, Nersac, Dignac, Garat	ZNIEFF de type II Natura 2000 (ZSC) Site classé ( <i>Château de Forge, l'étang et les rives de la Boême</i> )	Vallée alluviale
<b>Marais du Pradeau</b>	La Couronne	Site CEN-NA	Marais